

Les conservateurs dénoncent l'exécution de Navid Afkari en Iran

16 septembre 2020
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ottawa – L'honorable Michael Chong, ministre du Cabinet fantôme conservateur responsable des Affaires étrangères, émet la présente déclaration au sujet de l'exécution du champion national de lutte iranien, Navid Afkari :

« Les conservateurs dénoncent avec la plus grande fermeté l'exécution par le gouvernement iranien de Navid Afkari, un champion national de lutte. Nous pensons qu'il s'agit d'une odieuse violation des droits de l'homme qui s'inscrit dans un lourd bilan de violations des droits humains de la part du gouvernement iranien.

« M. Afkari a été exécuté le 12 septembre, soi-disant pour le meurtre d'un agent de sécurité. Cependant, tous les observateurs crédibles estiment que la véritable raison de sa détention, de sa torture et de son exécution serait sa participation à des manifestations antigouvernementales, en 2018. Les organisations indépendantes de défense des droits de l'homme estiment également que le procès de M. Afkari n'a pas respecté les normes internationales et que les aveux qui avaient été enregistrés comme preuves contre lui ont été obtenus sous la torture. M. Afkari s'est aussi vu refuser le droit de rendre visite à sa famille avant sa mort, comme l'exige la loi iranienne.

« La torture et le meurtre de M. Afkari pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression et de réunion constituent une violation flagrante des droits de l'homme, ainsi qu'une violation de plusieurs des obligations de l'Iran en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques dont l'Iran est partie prenante.

« Nous demandons au gouvernement iranien de permettre qu'une enquête indépendante sur la mort de M. Afkari soit menée et de traduire en justice les responsables de son exécution injuste et illégale, quel que soit leur rang.

« Nous demandons également au gouvernement Trudeau de soutenir le peuple de l'Iran qui a demandé sa liberté et la démocratie. Nous demandons au gouvernement de M. Trudeau d'imposer des sanctions Magnitsky aux fonctionnaires iraniens responsables de violations flagrantes des droits de l'homme. Finalement, nous demandons au gouvernement Trudeau de tenir sa promesse d'inscrire le Corps des gardiens de la révolution islamique à la liste des organisations terroristes, tel que demandé par la Chambre des communes dans une motion adoptée avec une écrasante majorité en juin 2018, en faveur de laquelle M. Trudeau avait voté. »

-30-

Pour obtenir plus d'information :
Bureau de l'honorable Michael Chong, député
Michael.Chong@parl.gc.ca
613-992-4179